



Christine BONNEFOY
Daniel COUM
Marie-Christine GANSER
Claire GORE
Stéphanie GUILLEMET
Kathy HUMBERT
Bernadette KATHELIN
Marcel KLAINBERG
Danielle LEFEBVRE
Henri PORCAR

Protéger l'enfant ou aider ses parents ?

Coordination : Christine BONNEFOY

9^e Congrès national sur la parentalité
« La famille : ressource ou handicap ? »
Les liens qui libèrent, les liens qui aliènent...
Grest
www.parentel.org

4^{es} Journées nationales de Spirale
« Punir BÉBÉ »
Théâtre national de Toulouse
www.spirale-bebe.fr

Colloque du CILA
« L'énigme du suicide à l'adolescence »
Paris
www.cila-adolescence.com

Colloque BBAdos 2012
« Du bébé à l'adolescent. Sexe, sexualité, sexualités »
Maison de la Mutualité, Paris
www.carnetpsy.com

Protéger l'enfant ou aider ses parents ?

Daniel COUM,
psychologue, directeur

Protéger l'enfant ou aider ses parents ? L'énoncé résonne comme une alternative imposant un choix inéluctable sur le mode de : entre l'enfant et ses parents, qui doit-on sauver ?

Posée dans ces termes, la question suppose la réponse : l'enfant bien sûr ! En effet, la vulnérabilité de celui-ci, enfin reconnue, oblige et légitime toute mesure d'assistance éducative prise institutionnellement pour suppléer aux défaillances de ses parents et, autrement dit, préserver l'enfant de la nocivité de ceux-ci.

Entre l'enfant et ses parents, s'il faut choisir, alors choisissons l'enfant !

Les motivations d'un tel élan ne sont pas uniquement explicites et rationnelles. A la vulnérabilité de l'enfant – a fortiori si sa souffrance est avérée et mise sur le compte des mauvais traitements qu'il a subis – fait écho le souvenir de notre propre vulnérabilité, celle que rencontre tout un chacun lorsqu'il choit dans ce monde de la condition humaine... A moins, et ce n'est pas le plus rare, que nous

Association Parentel, Hrest

ayons nous-mêmes eu quelques déboires avec nos propres parents, dont il résulta que nous en sublimions quelque chose pour nous investir dans... la protection de l'enfance !

Tout se passe comme si, au fantasme « *on bat un enfant* »¹ faisait écho, sur le mode de la réparation, celui non moins inducteur de : « *on sauve un enfant !* »

L'impératif majeur n'est pas loin qui assujettit la pensée et l'action aux enjeux implicites – sociaux et subjectifs – du maître-mot qui impose la prise de parti pour l'enfant contre ses parents...

Entre l'enfant et ses parents, faut-il choisir ?

Comme si l'on avait le choix ! L'intérêt de l'enfant n'implique-t-il donc pas la prise en compte de ses parents ? Voilà ce que nous ont appris, depuis longtemps et parfois à leurs propres dépens, de nombreux enfants et adolescents, pris en charge avec les meilleures intentions du monde par une collectivité soucieuse de leur bien-être à sauvegarder et/ou à restaurer : la « cause de l'enfant » ne peut raisonnablement (c'est-à-dire dans l'intérêt de l'enfant) se penser et se mettre en œuvre autrement qu'en prenant en compte ses parents.

C'est le mérite de ce Carnet, habilement et intelligemment coordonné par Christine BONNEFOY, non seulement de mettre en question une conception traditionnelle des pratiques en matière de protection de l'enfance, mais de proposer à travers les articles ici rassemblés, un autre regard, une autre perspective, d'autres manières de faire avec les parents y compris lorsque qu'une mesure, un mandat, un placement viennent bouleverser l'agencement familial autour de l'enfant.

¹ Cf. FREUD S., « *Un enfant est battu* » (1929) in *Névrose, psychiose et perversion*, PUF, 1981

Ce travail d'écriture et de publication se fait ainsi l'écho d'un mouvement général dont nous notons le frémissement, les avancées et les inventions ici ou là sur le territoire français et dont, dans la mesure de nos moyens, nous accompagnons le cheminement.

Car c'est, pour les professionnels qui s'y engagent – à Chambéry, Saint-Nazaire ou Pointe à Pitre – une véritable révolution culturelle dont il s'agit ! Quelle place pour les parents dans les pratiques professionnelles ? Voilà la question de départ. Mais elle en implique une autre : quelle place pour les professionnels dans les pratiques d'aide à la parentalité ?



Protéger l'enfant ou aider ses parents ?

L'énoncé résonne comme une alternative imposant un choix inéluctable sur le mode de : entre l'enfant et ses parents, qui doit-on sauver ?

Comme si l'on avait le choix !

L'intérêt de l'enfant n'implique-t-il donc pas la prise en compte de ses parents ? Voilà ce que nous ont appris, depuis longtemps et parfois à leurs propres dépens, de nombreux enfants et adolescents, pris en charge avec les meilleures intentions du monde par une collectivité soucieuse de leur bien-être à sauvegarder et/ou à restaurer : la « cause de l'enfant » ne peut raisonnablement (c'est-à-dire dans l'intérêt de l'enfant) se penser et se mettre en œuvre autrement qu'en prenant en compte ses parents.

Protéger l'enfant ou aider ses parents ?

Daniel COUM

association
parentel

www.parentel.org

ISSN 1629-3029
ISBN 978-2-9534364-6-4
12 €



9 780295 314364 6 4